



**HAL**  
open science

# Regards sur l'oeuvre de Maurice Allais axée sur le libre échange au sein de l'Union européenne et dans le cadre de la mondialisation

Germain Hodonou

► **To cite this version:**

Germain Hodonou. Regards sur l'oeuvre de Maurice Allais axée sur le libre échange au sein de l'Union européenne et dans le cadre de la mondialisation. *REVUE D'HISTOIRE ET DE PROSPECTIVE DU MANAGEMENT*, 2015, 1, pp.90-103. hal-01396057

**HAL Id: hal-01396057**

<https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-01396057>

Submitted on 23 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Article : Regards sur l'œuvre de Maurice Allais axée sur le libre échange au sein de l'Union Européenne et dans le cadre de la Mondialisation**

**L'apport de cet article \***

la contribution principale de cet article se synthétise en deux axes : d'une part, il s'agit de montrer l'actualité des idées économiques de M. Allais au sein d'une Europe qui fait penser à un géant navire, surpris dans la tempête et qui commence à tanguer ; d'autre part, les recommandations du Prix Nobel d'Économie 1988 – M. Allais – méritent attention car, elles peuvent bien servir de recours à l'Union européenne(U.E) en difficultés économiques. Ce qui ferait de lui, l'un des précurseurs pour l'U.E dans la recherche de palliatifs et / ou de remèdes à ses difficultés. Ce qui permettrait, comme il convient, que ses ouvrages et ses idées soient diffusés à l'échelle européenne puis dans le reste du monde. L'article a aussi pour souci de faire connaître les positions réalistes en Économie de M. Allais aux générations futures afin d'espérer les perpétuer.

**Thème \***

Maurice Allais dans la mondialisation : quels enseignements pour les dirigeants de l'U.E dans le domaine économique et monétaire

Les raisons et les objectifs du choix sont explicités. Ensuite, nous posons la problématique et émettons deux hypothèses. Enfin, nous faisons état de la méthodologie que nous suivrons.

Les raisons et les objectifs du choix du thème : La mondialisation est un sujet d'actualité. Tous les pays sont directement concernés par ses mouvements. Les populations le sont aussi. Ce thème, en outre, cadre avec une partie des travaux de M. Allais. Il a publié plusieurs ouvrages dont « la mondialisation, la destruction des emplois et la croissance, l'évidence empirique » en 1999.

Il s'agira de montrer le sens d'anticipation ou non des travaux et des réflexions de M. Allais face aux difficultés de l'U.E.

**Problématique \***

L'U.E, à six États à sa création, s'est élargie petit à petit à Vingt-huit États. Ces derniers sont aux capacités économiques diverses. Certains d'entre eux ne disposent pas de structures adaptées pour tenir dans la mondialisation à cause de la faiblesse de leur Économie. On peut penser aux pays d'Europe du Sud et aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

Dix-neuf (19) pays sur vingt-huit (28) utilisent l'euro. Ils font partie de la zone euro. Le constat est fait que des difficultés économiques, en termes de croissance atone et de chômage élevé, fragilisent l'U.E. La fiscalité des entreprises n'est pas la même au sein de cet ensemble de pays qui se veut pourtant homogène.

**Hypothèse \***

Eu égard à cette problématique, nous soumettons les hypothèses suivantes au test :

Première hypothèse : le protectionnisme éducateur est une pratique qui est toujours d'actualité

Deuxième hypothèse : dans un grand ensemble de pays en situation difficile, l'efficacité économique pourrait venir de la cohérence fiscale et de la cohérence monétaire en son sein.

## **Méthodologie**

\*

L'U.E est dans le triangle des Bermudes quant à sa situation économique dans son ensemble.

Son Économie est marquée par un chômage élevé, une croissance faible, des problèmes liés aux délocalisations d'entreprises et des problèmes de rattrapage économique. Face à ce constat, nous mettrons en évidence les analyses de M. Allais que nous comparerons essentiellement avec les positions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec les travaux récents de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'Eurostat. De surcroît, nous les mettrons aussi en parallèle avec les écrits extraits d'ouvrages et / ou d'articles.

Ce cheminement permettra, en fonction des déductions faites face aux réalités et des résultats obtenus, de souligner tant l'actualité que la pertinence ou non des positions de M. Allais.

## **Mots clefs**

\*

Adam Smith, Allais Maurice, Chine, Chômage, Cohérence, Croissance, Déflation, Délocalisations, Domaine économique et monétaire, États-Unis, Fiscalité, Grèce, Investissement, Mondialisation, PECO, Protectionnisme, Symbiose, Union Européenne

## **SOMMAIRE**

\*

<i>INTRODUCTION</i> .....	3
<i>1 – La connaissance de M. Allais avec une partie de ses idées</i> :.....	3
1.1 <i>Les premiers pas de M. Allais en Économie</i> .....	3
1.2 <i>Le crédo des Organisations Internationales et les critiques de M. Allais</i> :.....	4
1.3 <i>Études comparatives du protectionnisme de M. Allais</i> :.....	5
1.3.1 <i>Les raisons qui accèdent la position de M. Allais</i> :.....	6
<i>2 Les forces et les fragilités de l'U.E face à d'autres pays</i> .....	6
2.1 <i>La force économique de l'U.E</i> .....	7
2.2 <i>Les fragilités de l'U.E</i> .....	7
2.2.1 <i>Les différences entre les pays du niveau des taux d'impôt sur les sociétés</i> : ...	9
<i>3 Les réactions et les décisions face aux difficultés de l'U.E</i> .....	11
3.1 <i>Les actions en cours</i> :.....	12
3.2 <i>Le plan Juncker, le projet de la BCE et le projet d'Europe 2020</i> .....	12
3.3 <i>Le test des hypothèses</i> .....	13
<i>CONCLUSION</i> .....	13

## **INTRODUCTION**

L'Union européenne (U.E) a pris corps en 1957 et la zone euro a vu le jour en 1999. Ce sont deux groupes intégrés de pays et ils se trouvent face aux réalités dures de la mondialisation des Économies. La mondialisation, c'est la globalisation des informations, des finances, des services et des échanges commerciaux des autres biens entre les pays et entre les entreprises.

La situation économique d'un pays voire d'un groupe de pays peut s'exposer à diverses fluctuations que sont la reprise, l'expansion, la récession, ou la crise. Elles peuvent se succéder. La chute régulière du produit intérieur brut (PIB) durant trois mois marque la récession. On parle de crise en cas de « retournement brutal de la conjoncture économique qui marque la fin d'une période d'expansion ; par extension, c'est la situation économique caractérisée par la faiblesse de la croissance du PIB et par le développement d'un chômage important »<sup>1</sup> À ce jour, les indicateurs de conjoncture au sein de l'U.E ne sont pas au vert car, nombre de ses pays membres pâtiennent de croissance faible, de chômage élevé, de déficits publics lourds, d'endettements publics, de mesures drastiques afin de redresser les situations, mais, avec des risques de déflation. La croissance économique, c'est l'accroissement annuel du PIB qui est un agrégat quantitatif indiquant la richesse du pays. Le chômage est un mal social et un mal économique que l'on constate sur le marché du travail quand la demande de travail est inférieure à l'offre de travail. L'U.E lutte, à la fois, contre un chômage conjoncturel et contre un chômage structurel. L'Économiste M. Allais s'est penché sur ces sujets voici quelques années. Il a ouvert des pistes de réflexions. Nous verrons si elles sont utiles ou au contraire inadaptées dans la situation difficile que traverse l'U.E.

Ce travail en trois parties abordera, dans son premier volet, la connaissance de M. Allais avec une partie de ses idées en Économie ; ensuite, la deuxième partie portera un regard sur la mondialisation et les fragilités de l'U.E face à d'autres pays ; enfin, la troisième partie tentera de mettre en exergue les réactions suscitées par les difficultés de l'U.E ; à ce sujet, il sera fait état d'une part, des mesures de relance économique annoncées au sein de l'U.E et de celles que se prépare à lancer la Banque centrale européenne (B.C.E) en termes d'investissements et d'achats massifs de dettes publiques.

### **1 – La connaissance de M. Allais avec une partie de ses idées :**

M. Allais a marqué son temps de par sa détermination dans ses idées et grâce aux nombreux ouvrages et articles qu'il a publiés. Nous aborderons son parcours, ses travaux et ses vives réactions pour montrer la façon dont certains de ces contemporains le décrivent.

#### **1.1 Les premiers pas de M. Allais en Économie**

M. Allais (1911-2010) entre véritablement en Économie, en 1933, durant son premier voyage aux États-Unis, face aux conséquences sociales de la grande dépression du Jeudi noir

---

<sup>1</sup> Jean-Yves Capul ; Olivier Garnier

à la bourse de New-York (crise de 1929). M. Allais se déclarait libéral socialiste alors qu'on disait de lui qu'il était un libéral protectionniste. En 1988, il obtint le Prix Nobel d'Économie pour « ses contributions à la théorie des marchés et à l'utilisation efficace des ressources ». Pour cette grande distinction, il précède Jean Tirolle (2014) et succède à Gérard Debreu (1983). Il a obtenu de nombreux prix et de nombreuses distinctions. Mais, il ne semblait pas être bien compris de son vivant. En effet, il était dans l'hétérodoxie.

Dans son « testament »<sup>2</sup> il se prononce sur plusieurs sujets : il est pour une réforme profonde de l'O.M.C. Il est un fédéraliste européen. Pour lui, tout libéraliser, amène « les pires désordres ». En addition, il estime que « crise et mondialisation sont liées ». Au contraire de la position des grands dirigeants mondiaux qui ramènent tout à la monnaie, M. Allais considère que « la monnaie ne représente qu'une partie des causes du problème » ; en conséquence, pour lui, « régler seulement le problème monétaire ne suffirait pas, ne réglerait pas le point essentiel qu'est la libéralisation nocive des échanges internationaux ». Il déplore, selon ses expressions, « le libre-échange appliqué aveuglément ». M. Allais a porté aussi ses réflexions sur « les effets destructeurs de la mondialisation ». C'est ainsi qu'il propose le protectionnisme comme le palliatif ou le remède en ces termes : « le véritable fondement du protectionnisme, sa justification essentielle et sa nécessité, c'est la protection nécessaire contre les désordres et les difficultés de toutes sortes engendrées par l'absence de toute régulation réelle à l'échelle mondiale ». Il faisait aussi savoir dans « les lignes directrices de mon œuvre »<sup>3</sup> « quoi qu'il puisse lui en coûter, l'homme de science ne doit jamais se déterminer en fonction des modes du moment et de l'approbation, ou non, de ses contemporains. Sa seule préoccupation doit rester la recherche de la vérité. C'est là un principe dont je ne me suis jamais départi »

## **1.2 Le crédo des Organisations Internationales et les critiques de M. Allais :**

Les organisations internationales (O.I) tant financières, économiques que commerciales – prônent le libre échange dans la mondialisation. Il s'agit du Fonds monétaire international (1944), de la Banque mondiale (1945), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (1961), de l'Organisation mondiale du commerce (1995) et de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (1964)

Cette forme d'échange présente non seulement des avantages mais aussi des inconvénients (fermetures d'entreprises, faibles compétitivités, chômage, délocalisations, récession) ; en termes d'avantages, on peut penser aux travaux d'Adam Smith (1723-1790) axés sur les lois des avantages absolus et ceux de David Ricardo (1772-1823) au sujet de sa loi des avantages comparatifs. Ces deux Économistes classiques prônent les vertus du libre échange. Mais, M. Allais, qualifie cette pratique de « doctrine laissez-fairiste mondialiste » ou de « doctrine du libre échange mondialiste ». En effet, elle va dans le sens de « la disparition de tout obstacle aux libres mouvements des marchandises, des services et des capitaux » ; en plus, il estime qu' « une libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux

---

<sup>2</sup> 2 Publication par le Journal Mariane : le 5 Décembre 2009

<sup>3</sup> 3 L'Actualité économique, vol. 65 ; N° 3 ; 1989, page 323-345

n'est possible, elle n'est souhaitable que dans le cadre d'ensembles régionaux groupant des pays économiquement et politiquement associés et de développement économique et social comparable ».

M. Allais, dans ses critiques, s'est inspiré de modèles économiques aux caractéristiques descriptives, explicatives et dynamiques. Il s'est concentré sur les modèles dynamiques, ceux qui permettent de prévoir l'évolution à court, moyen voire à long terme d'un système. Par la suite, **le modèle Oméga-Allais** a pris le dessus : « initialisé par les seules valeurs du PIB, une réduction de la part de la demande intérieure due à un excès des importations par rapport aux exportations conduit à la réduction de la croissance attribuée par M. Allais à la mondialisation »<sup>4</sup>. Il ne se montre pas favorable à « la politique de suppression systématique des barrières douanières qui a été suivie depuis 1974 en Europe »<sup>5</sup>. Il estime que le libre échange doit être dosé et « pour réussir, une union douanière doit être cohérente, ce qui n'est pas le cas : la crise grecque et la réaction allemande montrent l'écart considérable entre ces économies. Les PÉCO<sup>6</sup>, ex-démocraties populaires, ont importé dans ce qui est devenu l'Union européenne, des Économies peu différentes de celles du Tiers-monde, des pratiques gouvernementales incompatibles avec la rigueur morale et financière allemande »<sup>7</sup>

### **1.3 Études comparatives du protectionnisme de M. Allais avec d'autres approches :**

Si le protectionnisme consiste en l'intervention de l'État ou d'un groupe d'États afin de protéger son économie de la concurrence étrangère, il peut être compris dans certains contextes.

Adam Smith, un des grands théoriciens du libre échange, admet néanmoins la pratique du protectionnisme dans les cas suivants : protéger une industrie nécessaire à la défense du pays et / ou imposer davantage une industrie étrangère pour encourager l'industrie nationale.

Nous pensons que le protectionnisme éducateur de Friedrich List (1808-1880) le rapproche essentiellement de la position de M. Allais. En effet, dans son ouvrage en 1840 – système national d'Économie politique – il « défend l'idée qu'un commerce entre nations ne peut développer un enrichissement mutuel que si les pays sont de puissance économique comparable ». L'idée de List va dans le sens d'un protectionnisme provisoire.

Face à cette forme de protectionnisme qui est compétitif à plusieurs égards, on peut porter aussi ses analyses sur le protectionnisme coopératif de relance : il est prôné par Emmanuel Todd ; cependant, il nous semble difficile de le mettre en œuvre dans un périmètre généralisé de mondialisation. Alors, cela pourrait être appliqué dans un petit groupe de pays

---

<sup>4</sup> 4 Alliance internationale AIRAMA ; 6 Juin 2014

<sup>5</sup> 5 Wikipédia : Maurice Allais ; 14 / 12 / 2014

<sup>6</sup> 6 Onze États : Bulgarie, Croatie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Slovaquie

<sup>7</sup> 7 Protectionnisme – Wikipédia : 23/ 12 / 2014

intégrés à l'instar de l'ALÉNA institué en 1994 et regroupant le Mexique, le Canada et les États-Unis d'Amérique. L'U.E, aux vingt-huit pays,<sup>8</sup> représente un vaste ensemble au sein duquel le protectionnisme coopératif de relance serait difficilement réalisable.

### *1.3.1 Les raisons qui accréditent la position de M. Allais :*

M. Allais a vu juste. Il est un des visionnaires dans le domaine économique. En effet, plusieurs des voies qu'il traçait sont suivies de plus en plus. En Décembre 2008, « l'Inde a augmenté ses droits de douane sur le soja, le fer et l'acier pour les porter à 20% »<sup>9</sup>. En Janvier 2009, de la même source, « les États-Unis ont triplé les droits de douane qu'ils appliquent sur le roquefort tout en portant à 100% les droits de douane sur d'autres produits européens (chocolats, jus de fruit, légumes, fruits, chewing-gums) ». Il est à ajouter que depuis les années 1930, les États-Unis pratiquent le protectionnisme. On peut citer « Buy American Act » en 1933, « small Business Act de 1953 » et « Buy American provision » dans le cadre du plan de relance de 2009. **Il en ressort paradoxalement que le pays reconnu le plus libéral du monde en Économie applique le protectionnisme.** Alors, ce constat fait approuver l'analyse de M. Allais. C'est, sans doute, dans ce sens que Bertrand Munier<sup>10</sup> exprime de lui qu'il « n'est pas seulement précurseur dans divers domaines : il a devancé les économistes de référence actuels pour la demande de la monnaie, pour la coexistence de plusieurs générations dans le partage des fruits de l'activité économique et des efforts d'épargne, pour le rôle des banques centrales, pour la tarification des services publics, pour la théorie du risque la plus avancée aujourd'hui, ect »

La situation économique de la Grèce a failli déstabiliser l'U.E et en particulier la zone euro. C'est la raison pour laquelle, J.N Giraud fait savoir de M. Allais « celui qui avait tort d'avoir raison ». Pour lui, « il avait analysé les dérives de « l'économie casino » dès la fin des années 1990 ». La crise des subprimes lui a donné raison.

**Quand l'Économie américaine décolle en créant des emplois et que la Chine inonde les marchés mondiaux de ses produits et par des investissements en Europe, l'U.E patine et se trouve face à moult interrogations**

## **2 Les forces et les fragilités de l'U.E face à d'autres pays**

La capacité économique d'un pays ou de groupe de pays détermine sa place dans le monde. Ainsi, les forts profitent de la mondialisation et les faibles la subissent.

---

<sup>8</sup> 8 Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pays-Bas, Suède, Pologne, Belgique, Autriche, Danemark, Grèce, Finlande, Portugal, Irlande, République tchèque, Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Luxembourg, Bulgarie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Chypre, Estonie, Malte, Croatie : Wikipédia ; 27 / 1 / 2015

<sup>9</sup> 9 Wikipédia : Protectionnisme ; 25 / 12 / 2014

<sup>10</sup> 10 Président du Comité scientifique de la Fondation Maurice Allais ; le Point ; 13 Mai 2014

## 2.1 La force économique de l'U.E

L'U.E constitue une grande puissance économique – eu égard à son produit intérieur brut – à côté des États-Unis, de la Chine et du Japon. En effet, le tableau ci-après le montre.

**Tableau 1 :** Part de l'U.E dans le PIB mondial en % ; *Wikipédia ; U.E ; 4 Janvier 2015*

PAYS	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
U.E	30,35	29,288	30,65	30,19	28,19	25,85	25,08	23,21	23,12
USA	29,06	28,16	27,19	23,71	24,28	23,13	21,57	21,89	22,43
Chine	50,02	50,46	50,87	70,10	80,57	90,32	10,43	11,48	12,33
Japon	90,15	80,01	70,03	80,10	80,72	80,72	80,39	80,32	60,54
Brésil	10,94	20,21	20,40	20,66	20,70	30,31	30,54	30,14	20,99
Inde	10,73	10,78	10,99	10,98	20,25	20,74	20,64	20,57	20,79
Russie	10,72	20,04	20,36	20,65	20,12	20,35	20,66	20,81	20,50

Il ressort de ce tableau que l'U.E représente la première force économique en terme de pourcentage de PIB. En effet, en 2013, ce dernier est de 23,12% par rapport à 22,43% pour les États-Unis, de 12,33% pour la Chine et de 6,54% pour le Japon. Néanmoins, il est à constater une baisse constante de ce pourcentage de 2007 (30,65%) à 2013 (23,12%) alors que les États-Unis ont eu une augmentation régulière de 2011 (21,57%) à 2013 (22,43%). C'est encore mieux pour la Chine dont le pourcentage a crû durant toute la période d'études de 2005 (5,02%) à 2013 (12,33%). Quant au Japon, il a connu une évolution en dents de scie avec une chute sans discontinuer à partir de 2011 (8,39%) jusqu'en 2013 (6,54%). C'est le cas inverse des États-Unis.

**Il est cependant à relever qu'on observe d'importantes différences au sein de l'U.E quand on prend séparément les pays. Ce qui rend faible l'ensemble européen.**

## 2.2 Les fragilités de l'U.E

La situation économique internationale avait été marquée, d'une part en 2007-2008, par « la crise de l'immobilier et des subprimes aux États-Unis »<sup>11</sup> et en 2010-2012, c'était « la crise des dettes publiques européennes ». Cette dernière porte les effets indirects de la crise des subprimes et s'expliquent, en grande partie, par le non-respect des règles européennes sur les déficits publics, l'insuffisance de cohérence entre les institutions européennes et sans doute par des rigueurs excessives budgétaires. Une politique fiscale disparate est appliquée

---

<sup>11</sup> La Revue « problèmes économiques » : comprendre les crises économiques ; La documentation française, hors série ; Novembre 2012

dans l'U.E malgré l'existence de la zone euro<sup>12</sup> avec une partie de ses pays membres. L'autre problème potentiel, rarement abordé mais dont on ne saurait faire indéfiniment abstraction, c'est l'absence de politique sociale homogène à l'échelle de l'U.E.

Les difficultés sont là bien que le traité de Maastricht (1992) ait posé les bases d'une politique économique commune (déficit public annuel inférieur à 3% du PIB ; dette publique inférieure à 60% du PIB). Ainsi, « après avoir fortement augmenté en Europe à la suite de la crise économique et financière de 2008, le déficit public tend aujourd'hui à diminuer ; au sein de l'U.E, il s'est élevé en 2013 à 3,2% du PIB et à 2,9% du PIB dans la zone euro, soit respectivement légèrement au-dessus et légèrement en-dessous du seuil de 3% prévu par le Pacte de stabilité et de croissance »<sup>13</sup>. La stratégie de Lisbonne (2000) n'a pas produit tout ce qu'on attendait d'elle. Elle a eu du plomb dans l'aile. Elle aurait dû faire de l'Union « l'Économie de connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » en dix ans. Le rapport de « l'OCDE en Novembre 2012 » s'est montré très pessimiste au sujet de l'U.E. C'est dans ce sillage que l'U.E a perdu son triple « A » de la part de l'Agence de notation Standard and Poor's en Décembre 2013. Le « A.A.A » signifie « meilleure évaluation » et il exprime : « la capacité extrêmement élevée à remplir ses engagements financiers ». Ce triple « A » est perdu car les « discussions budgétaires entre pays membres devenaient de plus en plus acrimonieuses » selon cette Agence. À ce jour, sa note est de « AA+ » et l'U.E est dotée d'une perspective stable ; ce qui explique sa « capacité forte à remplir ses engagements financiers »

Cette situation de creux de vague, de l'U.E, se trouve corroborée par les travaux sur le long terme de la Banque mondiale.

**Tableau 2 :** Projections de la répartition en pourcentage du PIB mondial : *Banque mondiale*

ELEMENTS	2004	2025	2050
U.E	34	25	15
États-Unis	28	27	26
Chine	4	15	28

S'il faut toujours prendre avec précaution les prévisions sur le long terme et savoir les relativiser au besoin, ces projections de la banque mondiale montrent, au moins, une tendance : elle devrait dynamiser les acteurs et les décideurs de l'U.E ; en effet, pour elle, la répartition du PIB est en constante baisse de 2004 à 2025 puis à 2050. Ce qui se situe à l'opposé de la Chine dont le PIB croît de 4 à 28% durant le même espace de temps. La situation des Etats-Unis reste stable : elle est certes en baisse continue, mais cela est de faibles niveaux. Il est à souligner que la Chine bat une seule monnaie, c'est le Yuan. Les États-Unis ont le dollar alors que l'U.E, à 28 nations, se cherche encore.

<sup>12</sup> 19 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Lettonie, Lituanie

<sup>13</sup> [WWW.touteurope.eu/actualite/le-deficit-public-des-etats-de-l-union-europeenn](http://WWW.touteurope.eu/actualite/le-deficit-public-des-etats-de-l-union-europeenn); 10/01/2015

**Les faiblesses de l'U.E s'observent de façon inégale si l'on prend les pays individuellement. Deux tableaux nous le montrent : le premier aborde les différences au niveau de la fiscalité des entreprises ; le second fait état de la situation de l'économie et des finances publiques durant la période 2010-2011.**

*2.2.1 Les différences entre les pays du niveau des taux d'impôt sur les sociétés :*

Ce sont les entreprises qui créent les emplois. Ce sont elles, aussi, qui permettent l'amélioration de la croissance économique sans perdre de vue l'effet catalyseur des décisions des pouvoirs publics. Elles peuvent délocaliser en fonction d'un environnement qui leur devient favorable sur le plan fiscal. Pourtant, on constate des disparités, en matière fiscale, dans la zone euro comme le présente le tableau ci-après :

**Tableau 3 :** Comparaison du taux nominal maximal d'impôt sur les sociétés dans la zone euro en 2013 et son évolution depuis 2000 ; *Commission européenne*

PAYS	Taux d'imposition (en %)	Évolution depuis 2010 (en %)
France	36,1	-1,7
Malte	35	0
Belgique	34	-6,2
Portugal	31,5	-3,7
Italie	31,4	-9,9
Espagne	30	-5
Allemagne	29,8	-21,8
Luxembourg	29,2	-8,2
Grèce	26	-14
Pays-Bas	25	-10
Finlande	24,5	-4,5
Slovaquie	23	-6
Estonie	21	-5
Slovénie	17	-8
Irlande	12,5	-11,5
Chypre	10	-19

Ce tableau montre bien la disparité des taux d'impôt sur les sociétés au sein de la zone euro. **Partant, il y a absence de cohérence comme le déplorait M. Allais.** La France présente le taux le plus élevé (36,1%) au contraire de l'Irlande (12,50%) et de Chypre (10%). L'Allemagne a fait le plus d'effort s'agissant de la baisse de cet impôt (-21,80%) depuis 2000. Les conséquences d'une telle situation de disparités peuvent être analysées en termes de délocalisations et d'aggravation du chômage d'un pays à un autre au sein de la zone euro. A ce sujet, selon l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), - rapport Juin 2013 suite à l'enquête « chaînes d'activités mondiales » - entre 2009 et 2011, 4,2% des

sociétés françaises ont délocalisé au moins une activité. **Les délocalisations se font d'abord vers l'U.E** : 38% pour les 15 pays originels de l'Union, 24% pour l'Afrique, 22% pour les nouveaux États membres de l'Union, 18% pour la Chine et 18% en ce qui concerne l'Inde. Ces délocalisations ont causé durant cette période « environ 20000 suppressions directes de postes ». L'U.E des 15, ce sont les pays membres entre 1995 et 2004.

**Tableau 4** : Situation de l'Economie et des finances publiques en pourcentage pour la période 2010-2011 ; *Wikipédia :Union européenne ; 4 Janvier 2015*

PAYS	Croissance 2011	Chômage 2010	Dettes publiques en 2011 (% PIB)
<b>1 Allemagne</b>	3	5,5 (2013)	55,63
<b>2 France</b>	0,2 (2013)	10,80 (2013)	88,41
<b>3 Royaume-Uni</b>	0,7	7,80	82,67
<b>4 Espagne</b>	0,7	27,10 (2013)	48,44
<b>5 Portugal</b>	-1,6	10,80	94,45
<b>6 Suède</b>	3,9	8,4	39,21
<b>7 Danemark</b>	1	7,40	43,95
<b>8 Finlande</b>	2,9	8,40	51,23
<b>9 Italie</b>	0,4	8,40	117,29
<b>10 Rép. Tchèque</b>	1,7	7,30	34,92
<b>11 Roumanie</b>	-0,4	7,30	39,85
<b>12 Hongrie</b>	1,7	11,20	82,56
<b>13 Slovénie</b>	-0,2	7,20	48,61
<b>14 Slovaquie</b>	3,3	14,40	49,56
<b>15 Bulgarie</b>	1,7	10,20	18,97
<b>16 Lituanie</b>	5,9	17,80	43,16
<b>17 Lettonie</b>	5,5	18,70	49,88
<b>18 Estonie</b>	7,5	16,90	9,14
<b>19 Grèce</b>	-6,9	12,50	134,54

Au sein de l'U.E, quatre tendances se dégagent au moins de ce tableau qui regroupent dix-neuf États : il s'agit de la situation économique de l'Allemagne par rapport aux autres pays, de celle de l'Europe du Nord, de celle de l'Europe du Sud et de celle des pays qui ont quitté le bloc soviétique et sont classés parmi les PÉCO.

L'Allemagne est en bonne situation économique : elle présente un niveau de chômage faible (5,5% en 2013) et une croissance économique positive et relativement forte. Elle se situe dans les clous budgétaires de Maastricht. Or, ce n'est pas le cas français ; donc il y a beaucoup d'efforts à fournir. L'Europe du Nord (Danemark, Suède, Finlande) présente une situation économique de bons niveaux. L'Europe du Sud va moins bien que les autres. En effet, le taux de chômage (27,10%) en Espagne est très élevé. Le Portugal (94,45%) est en

situation d'endettement lourd. L'Italie, sur le même plan que le Portugal, va très mal dans le domaine de ses finances publiques. Plus mauvaise encore est la situation de la Grèce sur le triple plan croissance (-6,9%), chômage (12,50%) et dette publique (134,54%). La critique fait savoir que la Grèce n'était pas prête en 1981 au moment de son adhésion à l'U.E ; en outre et dans le même esprit, elle a rejoint la zone euro le 1/ 1/ 2001 sans avoir fait les réformes adaptées et en maquillant ses comptes publics. À ce jour, ce pays est sous assistance financière du trio « Banque centrale européenne, Fonds monétaire international et d'une partie, dont la France et l'Allemagne, des pays de l'U.E ». C'est la raison pour laquelle les récentes élections législatives (25 janvier 2015) dans ce pays, avec la victoire de la Gauche radicale et comme Premier-Ministre Alexis Tsipras, pourraient compliquer, en perspective, la situation économique grecque en ce qui concerne la gestion de ses dettes. L'interrogation prend corps quant au rattrapage économique des PÉCO et à leur capacité à tenir dans la compétition internationale. À cet égard et s'agissant du chômage, en dehors de la Slovénie (7,20%), de la Roumanie (7,30%) et de la République tchèque (7,30%), le reste des pays présente un taux de chômage à deux chiffres avec le plus fort taux en Lituanie (17,80%). Chacun de ces pays présente un bon niveau d'endettement public et un taux de croissance acceptable à l'exception de la Roumanie (0,4%).

Il en découle que durant cette période d'études, les prémonitions de M. Allais se vérifient quant à la situation actuelle très compliquée de la Grèce en matière économique, financière et sociale. En effet, les risques existent que le pays de SOCRATE tire l'U.E vers le bas. Les PÉCO, en gros, s'en sortent relativement bien ; cela est probablement dû aux effets bénéfiques du temps de rattrapage économique et des conditions posées avant leur intégration dans l'U.E. Jacques Attali fait savoir, dans « Urgences françaises »<sup>14</sup> que « de grandes puissances ont aussi décliné à partir du jour où elles n'ont pas su réagir à une menace ». Pour l'U.E et faisant corps avec M. Allais, les risques sont aux aspects fiscaux, commerciaux, aux taux affaiblis au long cours de la croissance économique et aux taux aggravés de chômage.

**S'il faut souhaiter un élargissement intégral de la zone euro aux vingt-huit (28) États membres de l'U.E, on peut aussi espérer une suspension de toute ouverture à d'autres pays : il s'agira d'une part, de se donner le temps de régler les difficultés internes à l'U.E et d'autre part, d'étudier pour les prévenir les éventuels problèmes du gigantisme au-delà de 28 États.**

### **3 Les réactions et les décisions face aux difficultés de l'U.E**

Les êtres humains comme les œuvres humaines peuvent éprouver des problèmes au cours de leur existence. Ces problèmes peuvent être provisoires ou conjoncturels, durables ou structurels. Face à eux, il faut débattre et mener des actions. L'U.E est une construction humaine ; partant elle devrait être perfectible et il existe des raisons d'espérer. Elle a besoin d'être compétitive face à la Chine et aux États-Unis pour gagner des parts de marché afin d'améliorer son taux de croissance économique.

---

<sup>14</sup> Page 146

Il sera abordé les actions entreprises et les projets d'action que nous mettrons, au besoin, en lien avec les positions de M. Allais. Ensuite, nous testerons les hypothèses que nous avons émises.

### **3.1 Les actions en cours :**

La politique de chacun pour soi est suicidaire dans un grand ensemble de pays. L'instauration de règles communes à suivre est donc nécessaire. Par exemple, les soldes d'hiver ont débuté en Lorraine le 2 Janvier passé au lieu du 7 Janvier dans toute la France. Il s'agissait d'une dérogation locale afin de lutter contre la concurrence luxembourgeoise. Comme la France et le Luxembourg font partie tant de l'U.E que de la zone euro, on peut élargir ce point de vue et abonder dans le sens de M. Allais pour admettre un cadre protectionniste au niveau des pays si le besoin se fait sentir : on s'adapte par des dérogations.

L'U.E a toujours su rebondir face aux difficultés en innovant et / ou en s'entraînant. En outre la conjoncture est favorable car, d'une part, le cours du pétrole est en net recul ; d'autre part, l'euro est en baisse par rapport au dollar américain. Le pacte de stabilité et de croissance est institué en 1997. Ensuite, en 2012, est mis en place le mécanisme européen de stabilité (MES). Ce dernier est ouvert aux pays de la zone euro pour aider financièrement les États qui éprouvent ou risquent d'avoir de graves difficultés de financement. Le MES est doté de 800 milliards d'euros<sup>15</sup>.

L'U.E est sortie de la récession en 2013. Les études économiques (2014) de l'OCDE ont relevé des difficultés (l'importance de la charge fiscale, les obstacles à la concurrence, la lenteur de l'innovation) et font des propositions (stimuler la croissance inclusive à long terme, réforme des institutions et de la réglementation). Selon EUROSTAT, la croissance sera au rendez-vous en 2015 pour la plupart des pays. En effet, l'U.E et la zone euro devraient enregistrer respectivement un taux de croissance de 2% et de 1,7% et aucun pays membre de l'U.E ne « devrait se trouver en récession ». C'est dans ce climat d'embellie que se mettra en place, sans doute en Juin, le « Plan Juncker »<sup>16</sup> et le projet de la BCE

### **3.2 Le plan Juncker, le projet de la BCE et le projet d'Europe 2020**

Ce plan vise à injecter dans le circuit économique « 315 milliards d'euros pour relancer l'investissement en Europe ». Le projet de la BCE sera lancé dès le Mois de Mars prochain afin de lutter contre la déflation, pour soulager le poids des dettes publiques et espérer relancer l'activité économique. Pour le réussir, la BCE compte racheter les dettes publiques à hauteur de 1100 Milliards d'euros, à proportion de 60 milliards par mois de Mars 2015 à Septembre 2016. Mais, il faudrait s'attendre à ce qu'il y ait une convergence et un équilibre entre le « Plan Juncker » et l'initiative de la BCE.

Ce niveau et cette forme de relance par l'investissement rappelle la théorie keynésienne. Alors, on peut en espérer que tant l'effet d'entraînement que l'effet multiplicateur jouent à

---

<sup>15</sup> [www.touteurope.eu/actualité](http://www.touteurope.eu/actualité); 17 / 09 / 2012

<sup>16</sup> [www.touteurope.eu/actualité/plan-juncker](http://www.touteurope.eu/actualité/plan-juncker); 26 / 11 / 2014

plein ; ceci à condition que les études d'impact soient menées avec rigueur et largeur de vues. Si la croissance commence à décoller au sein de l'U.E et des investissements sont faits pour l'accompagner, on peut admettre que la baisse de l'euro par rapport au dollar américain et celle du cours du pétrole soient de nature à améliorer la compétitivité de l'U.E.

Avec le projet d'Europe 2020, on quitte la « stratégie de Lisbonne » pour préparer 2020. La stratégie de Lisbonne, fondée sur la coopération économique dans l'U.E, a pris fin en fin 2010. « Europe 2020 » se fixe pour objectif « une économie sociale de marché durable », qu'il faut faire évoluer pour la rendre plus compétitive. Trois axes marquent ce nouveau projet : d'abord l'importance de l'innovation avec des politiques encourageant la recherche et les projets communs ; ensuite, l'augmentation du taux d'emploi ; enfin, une croissance plus verte.

### 3.3 Le test des hypothèses

Deux hypothèses sont émises. Leur validité ou non sera argumentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 5** : Etat de Validité des deux hypothèses

Hypothèses (Hi)	Confirmées	non validées
<b>H<sub>1</sub></b> : Le protectionnisme éducatif est une pratique qui est toujours d'actualité.	Adam Smith accepte le protectionnisme dans certains cas. L'Inde comme les États-Unis appliquent le protectionnisme.	
<b>H<sub>2</sub></b> : Dans un grand ensemble de pays en difficulté, l'efficacité économique pourrait venir de la cohérence fiscale et de la cohérence monétaire en son sein	Il est démontré l'existence de disparités fiscales dans l'U.E. Des délocalisations en sont issues pour provoquer le chômage ; ce qui a, sans doute, porté atteinte à la croissance économique dans chacun des pays touchés par les délocalisations (38%+22%=60%). Par ailleurs, la Chine avec le Yuan et les États-Unis avec le Dollar se portent mieux que l'U.E avec plusieurs devises en son sein sur le plan de la croissance économique à long terme au regard des travaux de la Banque mondiale.	

Il en ressort que, dans le domaine des faits économiques entre les pays et à l'intérieur d'eux, M. Allais revient dans l'actualité en considération des hypothèses validées quand elles sont confrontées aux réalités. En conséquence, ses théories économiques méritent d'être diffusées davantage dans les médias, dans les Universités, les grandes Écoles, les milieux d'affaires et dans les cercles des décideurs politiques.

## CONCLUSION

En substance, l'U.E est une grande force économique qui se situe au même niveau que les États-Unis d'Amérique et la Chine d'aujourd'hui. Or, la disparité et tant de disparités en son sein l'affaiblissent face à ces deux géants de l'Économie mondiale. C'est ainsi que les déductions prémonitoires et les prévisions pessimistes mais, objectives de M. Allais se sont

réalisées. La mondialisation porte en elle partiellement le chômage, les inégalités, les délocalisations d'entreprises, la faiblesse structurelle de la croissance économique à cause d'absence de régulation de l'Économie mondiale et de protectionnisme éducatif. Ce protectionnisme est compétitif et il devrait être mis en œuvre tant au sein de l'U.E qu'à l'échelle du reste du monde.

La confrontation des théories aux faits montre bien que les approches de M. Allais sont testées avec des résultats confirmés sauf que les PÉCO ne sont pas tombés de Charybde en Scylla. La majorité d'entre eux se portent bien au sein de l'U.E. Alors, l'U.E devrait travailler tant à sa cohérence monétaire qu'à son homogénéisation en matière fiscale. Si tout n'est rose pour l'U.E en Économie, il existe toutefois des sources d'espoirs grâce notamment aux injections massives de liquidités faites par l'U.E et la BCE. Nous les avons mises en évidence.

L'U.E devait tâcher de constituer une symbiose à ses générations futures sans oublier sa devise : « unie dans la diversité » et se préoccuper des questions liées au climat et à l'écologie. Joseph Stiglitz – Prix Nobel d'Économie 2001 – a publié en 2006 un ouvrage intitulé « un autre monde » ; c'est sans doute ce qu'espérait M. Allais de son vivant : il eût voulu, au moins, une Europe différente de celle d'aujourd'hui.

## **Bibliographie**

---

\*

Allais Maurice :

- 1- Combats pour l'Europe, *Édition Clément Juglar, 1994.*
  - 2- Crise mondiale d'aujourd'hui, *Édition Clément Juglar, 1999.*
  - 3- La libéralisation des relations économiques internationales, *Édition Gauthier-Villars, Paris, 1971.*
  - 4- L'Europe face à son avenir : que faire ?, *Édition Robert Laffont – Clément Juglar, 1991.*
  - 5- L'Europe unie, route vers la prospérité, *Édition Calmann-Lévy, Paris, 1959*
  - 6- L'Union européenne, la mondialisation et le chômage, *Édition Clément Juglar, 1999.*
- Attali, Jacques (2014), *Urgences françaises, Édition actualisée, Paris, Fayard.*
- Capul, Jean-Yves & Garnier, Olivier (1996), *Pratique de l'économie et des sciences sociales de a à Z, Édition Hatier, Paris.*
- Giraud, Pierre-Noël (2001), *Maurice Allais « celui qui avait tort d'avoir raison », Paris, PUF.*
- Stiglitz, Joseph (2006), *Un autre monde - Contre le fanatisme du marché, Paris, Fayard.*

